



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Protéger la santé publique en luttant contre les aliments ultra-transformés

Question orale n° 605

Texte de la question

M. Loïc Prud'homme interroge Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur l'inaction persistante du Gouvernement face aux aliments ultra-transformés, alors même que leurs effets délétères sur la santé humaine sont aujourd'hui solidement établis par la littérature scientifique. Il rappelle que de nombreuses études, notamment publiées dans *The Lancet* et le *BMJ*, mettent en évidence des associations robustes entre la consommation d'aliments ultra-transformés et une augmentation du risque de mortalité toutes causes confondues, de maladies cardiovasculaires, de diabète de type 2 et de certains cancers. Il souligne également que l'Organisation mondiale de la santé appelle explicitement les États à dépasser les approches reposant sur la seule responsabilité individuelle des consommateurs. M. le député s'inquiète du report récent de la publication de la stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC), qui devait constituer un pilier majeur de la politique de prévention. Ce report apparaît d'autant plus préoccupant qu'il intervient dans un contexte marqué par des révélations sur l'intervention de représentants d'intérêts industriels dans l'élaboration de cette stratégie, alimentant le sentiment d'un renoncement de l'État face aux lobbies agro-industriels. Il constate par ailleurs l'absence persistante de cadre réglementaire spécifique applicable aux aliments ultra-transformés. Il estime que la seule information nutritionnelle ne saurait tenir lieu de politique publique efficace pour corriger les déséquilibres structurels du système alimentaire, ni pour protéger les populations les plus exposées, en particulier les enfants et les ménages modestes. Il lui demande en conséquence quand la SNANC sera publiée, sans nouvel affaiblissement de ses objectifs, et quelles mesures concrètes le Gouvernement entend enfin prendre pour faire primer la santé publique sur les intérêts industriels et répondre à cet enjeu majeur de santé publique.

Données clés

Auteur : [M. Loïc Prud'homme](#)

Circonscription : Gironde (3^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 605

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [10 février 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [10 février 2026](#)